

**SAOME, Réseau Régional d'Addictologie  
renforce son Conseil scientifique**

**FINALITE**

Contribuer à la qualité des pratiques de l'association en participant à son organe consultatif scientifique

**PROFIL ATTENDU**

Expérience et/ou travaux de nature à justifier la qualité de Référent dans un des domaines suivants :

**Emploi et conditions de travail (en lien avec les addictions)**

Ce Référent pourrait exercer :

- dans une administration compétente (pôle emploi, DIECCTE, INSEE...)
- au sein d'un organisme de santé au travail (intermétra, SISTBI...) ou de représentation des entreprises (syndicat...)
- une profession en lien avec ces préoccupations (psychologue du travail...)

**MISSIONS**

**Animé par le médecin coordinateur de SAOME, le Conseil scientifique réunit 14 Référents de domaines complémentaires.**

Chacun d'entre eux est amené à **rendre un avis sur les sujets qui lui sont soumis et les connaissances scientifiques qui s'y rapportent permettant une aide à la décision.**

Sont potentiellement concernés **tous les aspects de l'activité de SAOME** : actions et projets, programmes de formation, supports et outils produits, utilisés et/ou diffusés par le réseau, travaux de recherche, publications et éléments de communication, résultats d'évaluation etc...

Aussi, les Référents sont amenés à :

- questionner leurs connaissances et expériences
- émettre un avis si leur domaine de référence est concerné par le sujet présenté.

**MODALITES**

La durée du mandat est de 3 ans au terme desquels il est possible de renouveler son acte de candidature.

**Statuts possibles** : à indiquer au moment de la candidature :

- Indépendant / libéral (85€ TTC/h, soit 255 € TTC par conseil) ;
- Mis à disposition par son employeur (tarif à fixer par l'employeur ou à titre gratuit) ;
- Salarié occasionnel en CDD (50€ net /h., soit 150 € nets par conseil)
- Bénévole

**Volume horaire** : 5 conseils scientifiques annuels (durée 3h en soirée dans l'ouest et visioconférence)

Prévoir prise de connaissance préalable des documents envoyés en amont des Conseils et validation des relevés de décisions.

D'autres temps optionnels peuvent être proposés aux experts (dédommagés).

**Calendrier 2021** (18h / 21h) :

- 01/04/2021 - 27/05/2021 - 26/08/2021 - 28/10/2021 - 16/12/2021